

Coronavirus au Maroc : Demande d'un moratoire sur les lois de séjour des étrangers

**24.04.2020 | Coronavirus au Maroc :
Demande d'un moratoire sur les lois de
séjour des étrangers**

Le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM) a appelé, jeudi, à «un moratoire sur l'application des dispositions de la loi n°02-03 relatives au séjour des étranger-e-s au Maroc pour raison humanitaire durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire». Alors que les mesures de confinement ont été prolongées d'un mois dans le pays pour endiguer la propagation du coronavirus, l'ONG se dit en effet préoccupée quant à la situation des populations.

Dans un communiqué, le GADEM dit avoir reçu «des témoignages de personnes menacées ou expulsées illégalement de leur logement par leur bailleur-eresse-s en plein confinement», illustrant ainsi les problématiques socio-économiques auxquelles se confrontent ces personnes.

Dans le même sens, l'association prend note de la multiplication des initiatives solidaires, mais estime que celles-ci restent «insuffisantes face à l'urgence humanitaire que vivent des milliers de personnes non-ressortissantes

marocaines». Pour cette ONG, «il est impératif de passer à une autre échelle», où «les autorités marocaines doivent faire plus attention encore à cette partie de la population qui réside sur son sol et qui mérite tout autant que les autres sa protection et sa bienveillance».

Sur le plan administratif, nombre de témoignages recoupés par le GADEM confirment que plusieurs de ces ressortissants «n'ont toujours pas pu obtenir d'autorisation dérogatoire de sortie, la situation administrative étant majoritairement le motif de refus de délivrance». Par ailleurs, l'ONG dit avoir été alertée «à plusieurs reprises d'arrestations abusives dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'exception et notamment pour atteinte au respect de l'état d'urgence».

Dans un autre registre, l'association alerte que «les arrestations et déplacements forcés de personnes non ressortissantes marocaines vers des destinations éloignées des lieux de vie habituelle se poursuivent, malgré le contexte». Ainsi, elle appelle à ce que les mesures adoptées pour endiguer la pandémie «ne doivent pas être détournées de leur objectif et utilisées à d'autres fins».

Source :
https://www.yabiladi.com/articles/details/92683/maroc-lois-sejour-etrangers-questionnees.html?fbclid=IwAR1_jjKWfnfqrKG04uDl20B8U1CbY_XUIMvqx4yzlYK-aNDWAa8dwohBU60